Chambre des Représentants.

SEANCE DU 9 MAI 1889.

Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'exercice 1889 (1).

AMENDEMENTS.

I.

ART. 12.

Porter le chiffre de 203,100 à 245,100 francs

Vto de Jonghe d'Ardoye.

Bn M. VAN DER BRUGGEN.

II.

ART. 23.

Majorer de 50,000 francs le crédit de 146,475 francs inscrit à l'article 23 et le porter au chiffre de 196,475 francs.

DE BRIEY.

P. DE SMET DE NAEYER.

H. CARTUYVELS.

ADOLPHE DRION.

THIENPONT.

P. DE FAVEREAU.

⁽¹⁾ Budget, n° 100, VII (session de 1887-1888). Amendements du Gouvernement, n° 4 et 65. Rapport, n° 138. Amendements, n° 150, 151 et 158.